



La Tribune

mardi
SHERBROOKE
29 juin 1999
90e ANNÉE - No 109
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

CONCEPT

Michel Filion
Pour vous servir...!

617, BOUL. BOURGEOIS, OMERVILLE **843-3380**

Sécurité nautique



Boucher veut faire appliquer au plus tôt les recommandations de son rapport (A3)

Vente de lait cru



Une famille de Windsor monte aux barricades (A7)

Intégration



Des milieux de travail s'ouvrent aux personnes handicapées (C6)

La grève atteint le CUSE

Le personnel infirmier emboîte le pas malgré les menaces de sanctions

Pascale BRETON
Sherbrooke

Malgré les lourdes sanctions que le gouvernement provincial fait planer sur leurs têtes, les infirmiers et infirmières syndiqués du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE) ont décidé d'emboîter le pas à la majorité de leurs homologues du Québec.

En assemblée générale hier, les quelque 600 personnes présentes à l'auditorium du site Bowen du CUSE ont adopté à 98 pour cent les mesures proposées pour assurer les services essentiels aux patients. À compter de 8h ce matin, le piquetage commence donc devant les deux sites de l'établissement hospitalier.

«Le mandat de grève, nous l'avions déjà depuis le mois d'avril. Nous voulions seulement nous assurer d'un bon service aux patients malgré tout et c'est ce que nous avons voté aujourd'hui (hier)», explique Luc Cayer, président du Syndicat des infirmières du CUSE.

Contrairement à l'ensemble du personnel infirmier de la province, qui a déclenché la grève samedi, les infirmières du CUSE attendaient l'assemblée générale d'hier avant de prendre une décision.

Le mot d'ordre reste la solidarité et plusieurs mesures ont été imaginées pour contrer les effets possibles de la loi 160, particulièrement en ce qui a trait à la perte d'ancienneté.

Dans les départements dits «incompressibles», comme l'urgence, l'hémodialyse, les soins intensifs, la maternité, la pédiatrie et la néonatalogie, le personnel va allonger ses heures de repas et de pause.

Dans les autres départements, les effectifs infirmiers seront réduits à 30 pour cent. Les employés seront aussi nombreux qu'à l'habitude pour leur quart de travail, mais leurs heures vont être réduites de façon à amener une rotation.

«Il fallait trouver une solution pour que les gens soient tous touchés de la même façon, surtout s'il y a des pertes d'ancienneté qui en résultent. Cette mesure atténue l'application de la loi 160, qui avait fait mal en 1989», croit M. Cayer.

Le scénario pourrait ressembler sensiblement à celui des deux journées de grève des 15 et 17 juin derniers. Par contre, à ce moment il avait été possible de rappeler du personnel en vacances, ce qui est difficile lors d'une grève illimitée.

Le syndicat affirme par ailleurs que la population de l'Estrie n'a pas à craindre pour la qualité des soins. «Nous avons toujours montré que nous étions responsables et les trois-quarts de la population est derrière nous. Il ne faut pas jouer à l'atruche, c'est certain qu'il va être plus difficile d'entrer à l'hôpital, mais les patients n'ont rien à craindre», affirme M. Cayer.

La direction réagit

Du côté de la direction du CUSE, des mesures ont été prévues pour pallier à cette grève générale illimitée. Seules les chirurgies urgentes seront effectuées, le taux d'occupation de l'hôpital sera réduit et certaines opérations en clinique externe vont être reportées.

Pour ce qui est des cliniques qui seront annulées, les patients en seront informés par téléphone.

«Tout le monde sera mis à contribution, notamment les infirmières cadres, mais il est clair qu'après quatre jours de grève, le personnel sera déjà essouffé. Nous avons aussi la collaboration des médecins, alors il ne faut pas craindre pour la qualité des soins apportées aux patients», a déclaré Marie-Claire Pelletier, directrice par intérim des soins infirmiers au CUSE.

Malgré leur inquiétude, la plupart des infirmières se disent par ailleurs fort solidaires. Les applaudissements ont d'ailleurs fusé lors des deux assemblées générales d'hier.

«J'ai vécu des grèves depuis 1964 et je sais à quel

La grève atteint... (suite en A2)



Les infirmiers et infirmières du Centre de santé universitaire de l'Estrie ont appuyé massivement hier les mesures proposées pour assurer les services essentiels avant de joindre le mouvement de grève provinciale à compter d'aujourd'hui. À l'avant, Luc Cayer et Gérald Therrien, respectivement président et vice-président du syndicat.

Québec brandit la menace d'une loi spéciale mais la FIQ reste inébranlable

À bout de patience, le gouvernement pourrait forcer le retour au travail des infirmières en adoptant une loi spéciale qui pourrait contenir «beaucoup de choses» et imposer les conditions de travail des infirmières, a indiqué la ministre de la Santé, Pauline Marois.

«Nous avons entendu l'appel de Mme Marois mais nous serons toujours en grève demain (aujourd'hui)», a réagi la présidente de la FIQ, Jennie Skene. LES DÉTAILS EN A2.

Charest réclame de la «fermeté» (D1)

La consommation d'eau atteint un niveau record

Luc LAROCHELLE
Sherbrooke

Le réseau d'aqueduc de la Ville de Sherbrooke a enregistré la semaine dernière une pointe record alors que la consommation d'eau a dépassé 82 000 000 de litres pour la journée de mardi. La veille, le cap de 80 000 000 de litres a également été franchi.

Cette demande est 25% plus élevée que la moyenne d'été et 40% supérieure à la moyenne journalière calculée sur une base annuelle. Plus significatif encore, elle excédait la capacité des équipements qui peuvent pomper jusqu'à 79 000 000 de litres d'eau du lac Memphrémagog vers la station J.-M.-Jeanson, près de l'Université.

Comme Sherbrooke dessert les villes de Rock Forest, St-Élie-d'Orford, Deauville, Fleurimont et Ascot, ce sont donc les réserves d'eau de la presque totalité de l'agglomération sherbrookoise qui étaient hypothéquées.

«La nature est venue nous donner un coup de main. Nous en avions grandement besoin. Nous sommes habituellement con-

frontés à des canicules en juillet ou en août mais c'est la première fois que nous vivons une telle situation aussi tôt en été», indique le directeur de la Division environnement à la Ville de Sherbrooke, Georges Émond.

La Ville avait lancé un appel à la discipline à ses citoyens au début du week-end, leur rappelant l'interdiction d'arroser les samedis et lundis.

Niveau du lac

Le niveau du lac Memphrémagog illustre les conditions exceptionnelles de sécheresse qui ont prévalu depuis quelques semaines. Les instruments de mesure d'Environnement-Canada établissent le niveau du lac Memphrémagog à 207,643 m hier midi, 28 cm de moins que la moyenne de juin au cours des 75 dernières années.

Il faut remonter en 1976 pour obtenir un niveau d'eau aussi bas pour le mois de juin.

Le coup d'eau d'hier, fort attendu, en valait la peine: il est tombé près de 55 mm de pluie, plus que dans tout le reste du mois de juin en excluant la journée du 7 qui nous a aussi donné d'importantes précipitations.

Voir et Vivre Sherbrooke

Suggestion du jour

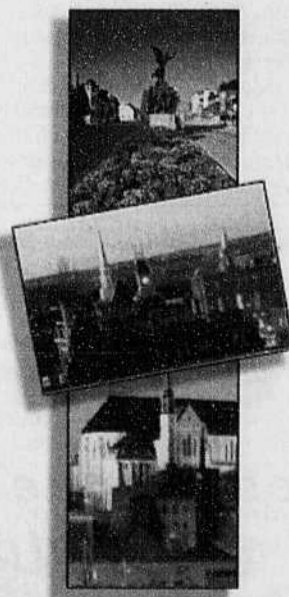
de La Tribune

le mardi 29 juin 1999

Vous avez des questions? «Parlons naïf!»

Venez vous rafraîchir au Musée des beaux-arts de Sherbrooke qui vous propose l'exposition interactive «Parlons naïf».

Découvrez l'envergure des oeuvres colorées de plusieurs artistes naïfs. Renseignements : 821-2115. Tous les jours, sauf le lundi



Météo / C7

ORAGES

28

5h01

20h39



06 juil 13 juil 20 juil 28 juil

HONDA

C'EST MAGIQUE!

CIVIC ÉDITION SPÉCIALE SEULEMENT

16 900 \$*



- Air climatisé
- Serrures électriques
- Déverrouillage sans clé
- Poignées de portières harmonisées
- Et bien plus...

*PD.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale à transmission manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.



La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

INDEX

Arts et spectacles:.....C-8
Bandes dessinées:.....D-3
Décès:.....D-5
Économie:.....B-1
Louise Vézina:.....D-6
Messier en liberté:.....C-7
Météo:.....C-7
Opinions:.....A-6
Petites annonces:.....D-2
Sports:.....C-1

Page Internet:
.....http://www.latribune.qc.ca
Courrier électronique:
.....redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction:
.....(819) 564-8098

Journal de la grève des infirmières

Québec se promet de sévir vite

Michel HÉBERT

Québec (PC)

À bout de patience, le gouvernement pourrait forcer le retour au travail des infirmières, en grève générale illimitée depuis samedi.

Le gouvernement évalue la possibilité d'adopter une loi spéciale qui pourrait contenir «beaucoup de choses» et imposer les conditions de travail des infirmières, a indiqué la ministre de la Santé, Pauline Marois, à Québec, hier.

«Je ne souhaite pas en arriver là, ce n'est pas une solution que je souhaite, mais rien n'est écarté, nous évaluons la situation jour après jour», a-t-elle déclaré, pesant soigneusement ses mots.

Réunis toute la journée hier, députés et ministres du gouvernement ont dressé un bilan de la situation et décidé d'imposer les plus lourdes sanctions prévues par la loi 160 si la grève continue. Cela sera fait «d'ici quelques jours» si la grève perdure.

La sanction la plus redoutée, celle qui fera le plus mal, consiste à enlever à chacune des infirmières une année d'ancienneté pour chaque jour de grève. Une telle mesure a un impact sur les salaires, la classification du person-



La ministre de la Santé Pauline Marois

nel, etc. Jamais un gouvernement n'a eu recours à une telle médecine.

«Nous ne tolérerons pas longtemps cette grève illégale parce que c'est la santé des gens qui est en cause», a insisté Mme Marois.

«Je demande aux infirmières et infirmiers de renoncer à cette grève illégale qui n'est jamais acceptable dans le

domaine de la santé et des services sociaux», a-t-elle ajouté.

Le gouvernement Bouchard a donc décidé d'imposer des amendes totalisant 14,3 millions \$ aux syndicats des infirmières.

De plus, chacune des 47 000 infirmières perdra deux heures de salaire pour chaque heure de grève. Quant aux syndicats, pour chaque jour de grève, les établissements suspendront la perception des cotisations durant 12 semaines.

À ces sanctions, le gouvernement a aussi imposé hier des amendes de 125 000 \$ par jour de grève à la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) et chacun de ses 22 syndicats affiliés. Au total, la facture dépasse les 14,3 millions \$.

Le gouvernement Bourassa avait fait la même chose en 1989 mais aucune amende n'avait été finalement payée par les infirmières. Le gouvernement Bouchard promet de maintenir les sanctions qu'ils imposera.

Si tout cela ne suffit pas, le gouvernement rappellera tous les députés à Québec pour adopter une loi spéciale qui obligera les infirmières à reprendre le boulot.

Mais Mme Marois répugne à recou-

rir à une telle mesure et lançait hier encore un «appel solennel à la raison» aux infirmières et à leurs porte-parole pour qu'ils reviennent à la table des négociations.

«Ils ont eu gain de cause sur l'essentiel de leurs demandes», a-t-elle insisté.

Selon elle, il y a eu entente la semaine dernière sur les enjeux majeurs de ces négociations, à savoir la précarité d'emploi et la lourdeur de la tâche.

En vertu de cette entente, 4200 postes vacants seront comblés et une partie du temps supplémentaire global effectué annuellement par les infirmières sera convertie en 1500 postes réguliers. C'est donc 5700 postes qui seront ajoutés aux effectifs actuels.

Mme Marois s'explique mal que, soudainement, le normatif soit devenu moins important que le salarial. Mais le gouvernement offre toujours cinq pour cent pour trois ans. «Qu'est-ce qui justifierait que l'on offre plus aux infirmières qu'aux autres employés de l'État», demande Pauline Marois.

D'autre part, la grève a déstabilisé le réseau de la santé: 25 000 rendez-vous ont été annulés, 9000 chirurgies ont été reportées et 448 lits fermés. Il faudra trois mois pour rattraper ces retards.

La FIQ reste inébranlable

Norman DELISLE

Québec (PC)

La Fédération des infirmières poursuit sa grève illégale.

«Nous avons entendu l'appel de Mme (Pauline) Marois mais nous serons toujours en grève demain (mardi). Le seul moyen de mettre fin à la grève est une négociation réelle sur chacun des aspects du dossier, tant normatif que salarial», a expliqué hier la présidente de la FIQ, Jennie Skene, après avoir pris connaissance de l'ultimatum du gouvernement.

Tout en poursuivant la grève, quelque 600 représentantes des infirmières se réuniront aujourd'hui à Saint-Hya-

cinthe, à compter de 13 h, pour faire le point et dresser un bilan de la situation et de la mobilisation.

Mme Skene a soutenu hier que contrairement à ce qu'a affirmé la ministre de la Santé, plusieurs aspects majeurs non reliés aux salaires demeurent en suspens dans les négociations.

Elle a cité notamment les mesures d'accessibilité aux postes, les mécanismes de sécurité d'emploi, la notion d'invalidité pour l'accès à l'assurance-salaire et les congés estivaux.

Les infirmières ne font absolument pas confiance au gouvernement, qui veut instaurer un mécanisme d'évaluation du travail infirmier afin de déterminer d'éventuelles hausses de salaire.

De tels mécanismes ont été mis en place avec les enseignants de la CEQ et avec les pharmaciens oeuvrant en milieu hospitalier, mais le gouvernement a refusé de débloquer les fonds requis quand ce fut le temps de payer, a noté Mme Skene.

«On ne veut pas se retrouver au terme du processus dans la situation où il n'y aura plus d'argent», a-t-elle dit.

Les infirmières veulent une hausse de salaire immédiate de 10 pour cent, puis une augmentation de six pour cent pour les deux prochaines années, avec une option d'ouverture pour la troisième année, basée sur un processus d'évaluation.

La FIQ reproche également au gouvernement de tripoter les chiffres de fermetures de lits et de remises de chirurgies en ne distinguant pas entre celles causées par la grève et celles causées par les vacances estivales.



La présidente de la FIQ Jennie Skene

«Le gouvernement a toujours la matraque en main», a-t-elle dit en déplorant que l'État confonde son rôle d'employeur et de législateur.

Enfin, les amendes imposées et la suspension de collecte des cotisations syndicales n'ébranlent pas la FIQ outre mesure.

Lors de la dernière grève illégale, en 1989, le gouvernement a finalement abandonné les poursuites entraînant des amendes, a rappelé Mme Skene. Quant aux cotisations syndicales, la grande majorité des infirmières ont continué de les verser sur une base volontaire, par solidarité.

La grève atteint le CUSE (suite de la Une)

point il faut être solidaires. Il faut se tenir, ça reste notre mot d'ordre», a lancé Céline Pelletier-Funk, une infirmière.

Sa collègue Chantal Rancourt a abondé dans le même sens. «Il faut que tout le monde se tienne et respecte les recommandations du syndicat. Plus (Lucien) Bouchard va être radical, plus les filles vont se tenir.»

Les différents syndicats affiliés à la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIQ) se réunissent aujourd'hui et demain à Saint-Hyacinthe, en conseil fédéral. Le président du syndi-

cat du CUSE espère que le gouvernement de Lucien Bouchard profitera de cette occasion pour faire de nouvelles offres, d'autant plus qu'elles doivent être approuvées par le conseil avant que les infirmières quittent les lignes de piquetage.

«Si Bouchard a une lueur d'intelligence, il va profiter de l'occasion, alors que nous serons tous réunis, lance Luc Cayer. Mais je pense que la population va elle aussi mettre beaucoup de pression sur le gouvernement.»

La construction du Loblaws ne menacera pas ses voisins inondables

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Le changement de configuration entre la rivière Saint-François et la rue des Grandes-Fourches ainsi que la construction d'un supermarché Loblaws n'entraîneront aucun changement de comportement du cours d'eau en période de crue.

C'est la conclusion à laquelle en sont venus les ingénieurs du Comité de cartographie Canada-Québec qui ont évalué la demande de dérogation adressée par la Ville de Sherbrooke, avant qu'elle procède à la vente du Marché des Grandes-Fourches à la compagnie Loblaws.

Les ingénieurs gouvernementaux ont recommandé aux ministres fédéral et provincial de l'Environnement d'autoriser les transformations, après avoir analysé la ligne d'énergie de la rivière et le coefficient de friction sur le nouveau bâtiment pour vérifier s'il y aurait un déplacement d'eau vers d'autres points du littoral.

«Nous concluons que la rue King Ouest et le Pont Aylmer demeurent les principaux obstacles en situation de débordement. L'implantation de Loblaws n'augmentera pas le risque pour les voisins», confirme l'ingénieur Roger Gagnon, de la Direction régionale du ministère de l'Environnement et de la Faune.

L'actuel Marché des Grandes-Fourches sera complètement démolé pour faire place à un tout nouveau bâtiment. Ce dernier sera construit perpendiculairement à la rivière et à la

rue. Un mur plein derrière l'édifice fera face au courant de la rivière.

Ce sont les autorités gouvernementales qui ont exigé que le plancher du futur centre commercial soit relevé d'une soixantaine de centimètres.

«C'est l'une des deux conditions que nous avons posées afin d'augmenter la sécurité du bâtiment. D'autre part, le promoteur n'est pas autorisé à ériger une digue le long de la rivière ou à relever le niveau du stationnement», précise M. Gagnon.

Avenir de Fabricville

L'avenir de Fabricville, le seul locataire à long terme à l'intérieur du Marché des Grandes-Fourches, n'est pas arrêté.

«Nous avons demandé à nos avocats de nous produire un avis juridique sur le bail qui nous lie aux propriétaires de l'immeuble jusqu'au 31 mai 2003. A la lumière de cet avis juridique, nous verrons quelles sont nos options. Nous devrions être fixés à la fin du mois de juillet», a fait savoir le porte-parole de Fabricville, Brian Ward.

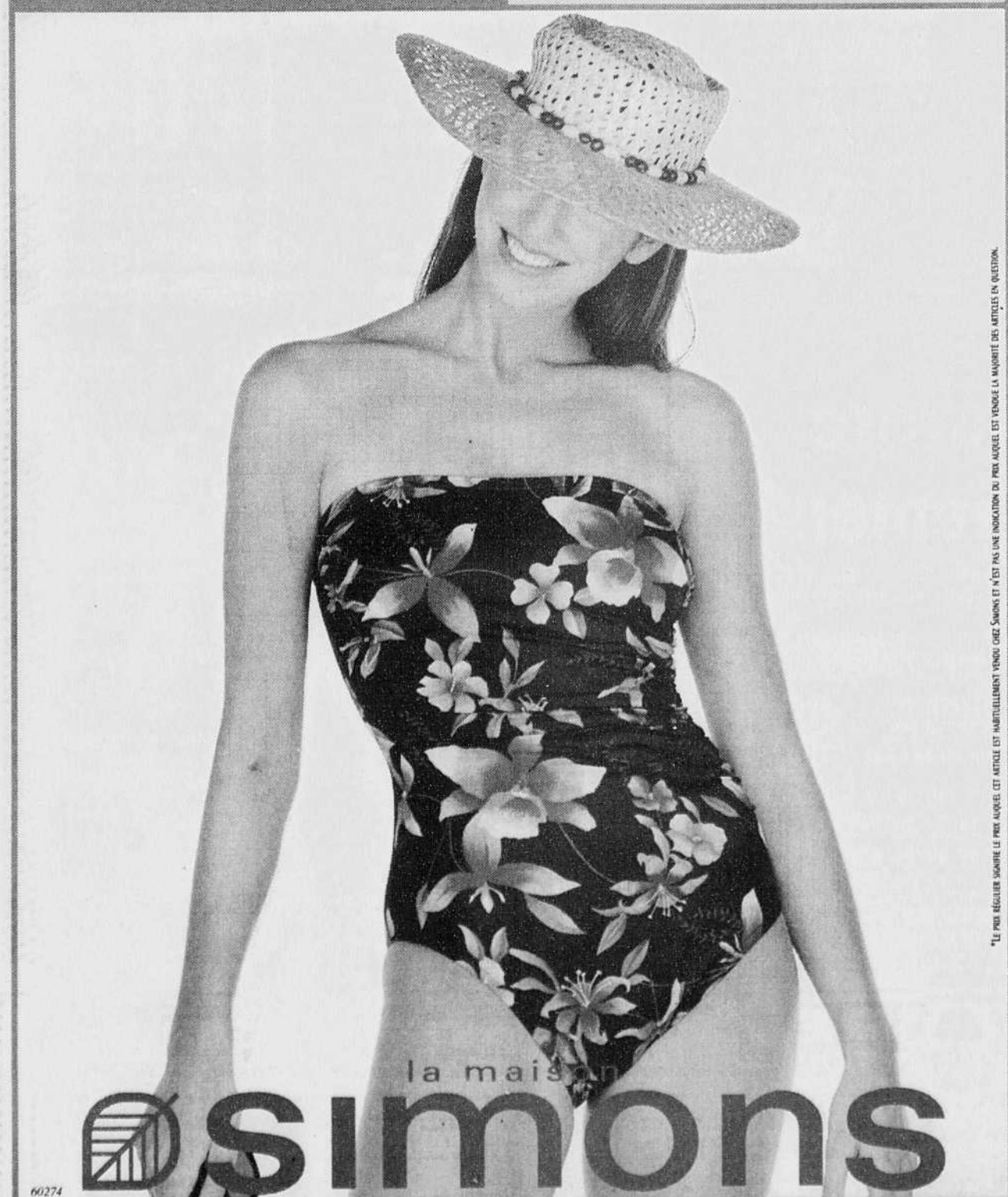
Fabricville a été forcée à une réflexion prématurée après avoir été avisée par la Ville, il y a deux mois, que le bail serait résilié dans un an. La Ville voulait revoir le prix de location, qu'elle jugeait nettement inférieur au marché.

En vendant le Marché des Grandes-Fourches à Loblaws, la Ville a cédé à l'acquéreur la responsabilité de négocier des conditions de départ de Fabricville.

SPORT
ACTIF

LE MAILLOT TUBE FLEURS D'IRIS 39.95

Grandes fleurs aux tons chauds sur fond noir, forme bain-de-soleil, un maillot à bonnets souples préformés qui dégage parfaitement les épaules et souligne la taille avec ses fronces drapées. 8 à 16, Rég. 72.00*



la mais

simons

Le D.R.H.C.

est fier de participer
au développement
économique
de la région de l'Estrie.

Développement des ressources humaines Canada Human Resources Development Canada

Canada

Rumeur de fermeture de l'École secondaire de Bromptonville

«C'est hors de question», assure le d.g.

Michel RONDEAU
Sherbrooke

Après le Collège d'Arthabaska, la communauté des Frères du Sacré-Coeur fermerait tous ses établissements en province, incluant l'École secondaire de Bromptonville, affirme le trésorier de la Fédération du personnel de l'enseignement privé, M. Claude Demers, qui dit tenir ce renseignement de source sûre, ce que le directeur général de l'École de Bromptonville, le Frère André Cloutier, nie catégoriquement.

«En fait, Bromptonville aurait fermé avant le Collège d'Arthabaska, sauf que la syndicalisation du personnel d'Arthabaska l'hiver dernier a fait inverser l'ordre de fermeture des établissements des Frères», explique M. Demers.

Le Frère Cloutier, par contre, est péremptoire: «C'est hors de question. Ce sont des bruits qui courent depuis l'annonce de la fermeture d'Arthabaska».



Claude Demers est trésorier de la Fédération du personnel de l'enseignement privé.

La dernière minute de la dernière heure a sonné pour le Collège d'Arthabaska, qui a annoncé sa fermeture tout récemment, selon le trésorier de la Fédération. Claude Demers lance un appel à la communauté religieuse pour

sauver un établissement «qui appartient» au milieu régional.

La communauté, déplore M. Demers, a laissé s'inscrire les élèves au Collège d'Arthabaska sans prévenir personne de l'hypothèse de fermeture, ce qui, selon lui, jette le désarroi parmi la population de la région qui, en ce mois de juin, doit voir à inscrire ses enfants ailleurs.

«La communauté tente actuellement de relocaliser les élèves inscrits, mais il est tard et les autres écoles, comme le Collège Clarétain de Victoriaville, ont déjà leur clientèle.» D'ailleurs, note Claude Demers, il n'est pas certain qu'un parent des Bois-Francis a le goût d'envoyer son enfant ailleurs, à Bromptonville par exemple.

Une main tendue

Selon le trésorier de la Fédération du personnel de l'enseignement privé, les Frères du Sacré-Coeur font preuve d'un total manque du sens des responsabilités en annonçant à la toute dernière minute la fermeture du Collège d'Arthabaska.

«En aucun temps, les Frères nous ont fait part d'une situation financière problématique, ni d'un problème de relève institutionnelle. Pourtant, nous avons fait la preuve au cours des dernières années que nous pouvions contribuer à redresser la situation financière d'un établissement en difficulté et collaborer à la relève institutionnelle, alors que les laïcs prennent en charge la transmission des valeurs d'une communauté pour que sa tradition survive.»

Dans la région des Bois-Francis, assure Claude Demers, il y a des gens qui sont disposés à prêter main-forte à la relève, si les Frères veulent bien y consentir. Le syndicat est prêt aussi à s'asseoir avec les autorités pour faire face à tout problème financier. M. Demers rappelle par exemple que le personnel du Collège du Mont-Sainte-Anne, de Rock Forest, a contribué l'an dernier au redressement de la situation alors que l'établissement était en péril. Aujourd'hui, tout va bien au Mont-Sainte-Anne, souligne-t-il.

Le personnel, ajoute-t-il, a aussi

contribué au transfert de responsabilité entre les mains des laïcs à plusieurs endroits, dans le passé. Il en a été ainsi au Séminaire salésien et au Mont-Sainte-Anne.

De l'avis de Claude Demers, les Frères du Sacré-Coeur n'ont donc aucune raison de fermer le Collège d'Arthabaska, sauf si ce n'est parce qu'ils sont contrariés de voir leur personnel syndiqué, un droit reconnu par les chartes, la loi, les conventions internationales et même par l'encyclique «Rerum Novarum» du pape Léon XIII.

La fermeture du Collège d'Arthabaska peut encore être évitée, dit-il, mais il faut agir tout de suite. Sinon, c'est une trentaine de membres du personnel et 310 élèves qui sont dans la rue à deux mois de la rentrée scolaire.

En faisant la sourde oreille aux appels de détresse de la population régionale, estime M. Demers, les Frères du Sacré-Coeur font fi du support moral et économique que leur a donné la population.

Boucher va «picosser» jusqu'à ce que ses recommandations soient appliquées

François GOUGEON
Saint-Denis-de-Brompton

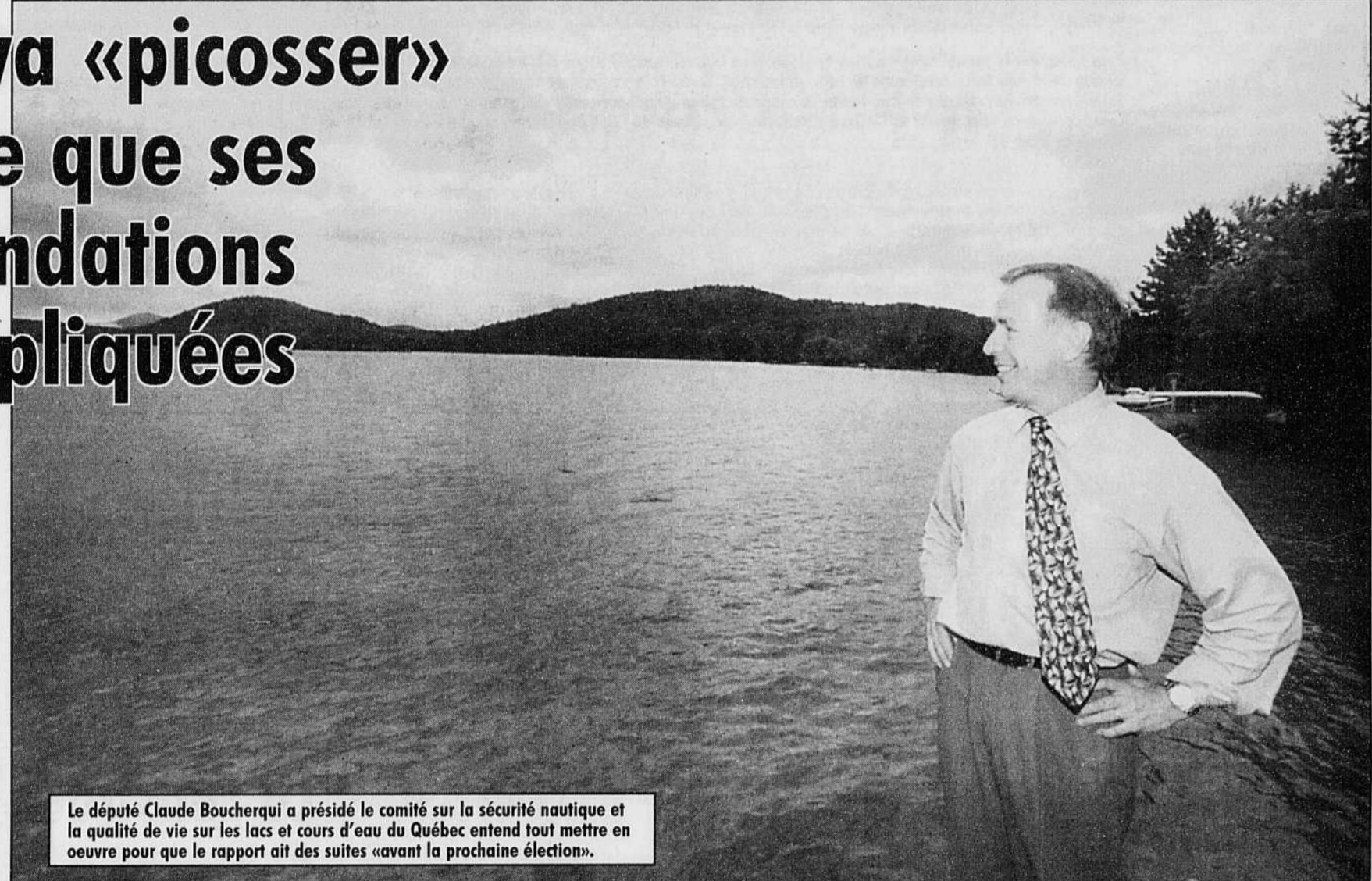
Le député de Johnson et adjoint parlementaire du vice-premier ministre, Claude Boucher, entend mettre toute son énergie afin que les recommandations du comité portant son nom sur la sécurité nautique et la qualité de vie sur les lacs et cours d'eau du Québec soient appliquées en fonction d'un échéancier «le plus court possible».

Celui qui avait réuni hier la presse régionale à sa résidence de Saint-Denis-de-Brompton, donnant sur le lac Montjoie -justement un lieu symbolique de la démarche qu'il a entreprise-, a confié qu'il a été choisi pour présider le comité de suivi concernant les consultations publiques tenues l'an dernier et les recommandations qui en ont découlées.

Et à ce titre, il a donné l'assurance qu'il mettrait tout en place pour que non seulement ces recommandations soient appliquées le plus intégralement possible mais aussi le plus rapidement. Il n'a cependant pu donner de date précise, sinon pour soutenir que tout devrait être en place «avant la prochaine élection».

«C'est bien évident que le gouvernement n'est pas obligé d'appliquer les recommandations du Comité sur la sécurité nautique et la qualité de vie sur les lacs et les cours d'eau à la lettre. Aussi, avec les huit ou neuf ministères impiqués et les autres intervenants, comme le monde municipal et le gouvernement fédéral, ça va demander un gros travail de négociations. Mais dans le cas du gouvernement du Québec, la volonté est d'aller de l'avant. Le rapport du comité a été accueilli de façon très positive par l'appareil gouvernemental... De toute façon, si on m'a nommé sur le comité de suivi, on savait que j'allais picosser», a noté M. Boucher.

Le député de Johnson, pour qui l'idéal serait de zoner les lacs, un peu sur le modèle du zonage agricole, a il-



Le député Claude Boucher qui a présidé le comité sur la sécurité nautique et la qualité de vie sur les lacs et cours d'eau du Québec entend tout mettre en oeuvre pour que le rapport ait des suites «avant la prochaine élection».

Photo Imacom-Daguerre, par Claude Poulin

lustré le genre de difficultés que la mise en application des recommandations du comité qu'il a présidé peut entraîner par l'exemple du bannissement des bateaux à moteur sur les lacs de moins de quatre kilomètres carrés servant de réservoir d'eau potable. C'est que dans ce cas-là, le ministère des Ressources naturelles doit procéder à toutes sortes d'analyses.

Et il y a aussi toute la mise en application de règlements dont la juridiction relève normalement du gouvernement fédéral, comme la question des contraventions sur les cours d'eau. «Mais déjà, c'est acquis que les ministères de la Justice et de la Sécurité publique vont y donner suite», a indiqué M. Boucher.

Celui-ci a également donné l'assurance que malgré les négociations qui devront se faire avant que le conseil des ministres ne prenne la décision finale, il entend batailler ferme pour éviter que les recommandations ne soient diluées.

Les groupes déterminés

Présents à la conférence de presse

de M. Boucher, les représentants du Rappel (Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François) et du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Aline Dupaul et Jean-Guy Dépôt, ont indiqué leur ferme intention de suivre à la trace le comité de suivi du député Boucher.

«On est bien heureux d'avoir un comité de suivi et on espère que les recommandations vont s'appliquer le plus rapidement possible. Mais on a d'autres demandes et on a l'intention de pousser fort pour que ça s'active», a commenté Mme Dupaul.

Quant à Jean-Guy Dépôt, il dit s'attendre à une «guerre de lobby» mais considère que le temps est venu de passer à l'action pour que non seulement ce soit sécuritaire sur les cours d'eau du Québec mais qu'on y respecte aussi l'environnement. «Et là-dessus, on tire de l'arrière sur les autres provinces», a-t-il fait valoir.

Le RAPPEL demande encore davantage du gouvernement

Sherbrooke (FG)

Le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie (RAPPEL) invite la population à se mobiliser pour que le gouvernement aille plus loin en matière de contrôle de la pollution par le bruit et les rejets d'hydrocarbures des embarcations à moteur.

La responsable, Aline Dupaul, a déploré que des 39 recommandations du rapport du comité Boucher, celles concernant ce problème n'apportent pas de solution dans l'immédiat.

Ainsi, à la recommandation 21, il est stipulé que l'industrie réduise à la source les émissions de bruit par l'amélioration de la technologie des moteurs

et des silencieux. «Or, cette recommandation ne pourra s'appliquer qu'à long terme, soit pas avant 2006», a fait valoir Mme Dupaul.

Et il en va de même pour la recommandation 29, également applicable à long terme. Celle-ci propose que le ministère de l'Environnement et de la Faune étudie la problématique des rejets des moteurs deux temps et leur impact sur la flore et la faune aquatique et sur la qualité de l'eau. «Que fait-on de l'impact sur les humains?», s'est interrogé Mme Dupaul.

C'est pourquoi, tout en faisant appel «au civisme et au courage de tous les citoyens touchés par cette calamité», elle invite les gens aux prises avec le bruit et la pollution des embarcations à moteur sur les lacs et cours d'eau à le faire savoir «haut et fort», notamment

en faisant parvenir une lettre au RAPPEL (C.P. 732, Sherbrooke, J1H 5K7).

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 99-06-28
2 3 5 6 7
12 14 22 23 26
36 39 43 44 46
55 57 61 66 68 NUMÉRO: 493990

Quintissime
Tirage du 99-06-28
3 4
353 7453

Extra
Tirage du 99-06-28
NUMÉRO: 493990

T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

«10 gagnants par semaine!»

BINGO

Spectacle

Soyez parmi les 80 couples qui assisteront au spectacle de Mario Jean ou de Lise Dion au Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke!

La Tribune
CENTRE CULTUREL

7e marathon - Carte complète
Utilisez la carte orange distribuée dans le Télé-Plus du 26 juin.

VOICI LES NUMÉROS DU BINGO SPECTACLE D'AUJOURD'HUI:

0 66	G 57	I 27	G 60	B 12
I 23	N 36	I 28	O 70	O 74

Veuillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Seules les cartes complètes seront acceptées. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

HORAIRE DES COMMERCES DU CARREFOUR DE L'ESTRIE

FÊTE DU CANADA 1er JUILLET
FERMÉ

VENDREDI 2 JUILLET
OUVERT

SAMEDI 3 JUILLET
OUVERT

DIMANCHE 4 JUILLET
OUVERT

Mon Carrefour Mon amour!

Sclérose en plaques

Les anglophones ont leur propre association

Catherine SCHLAGER
Sherbrooke

Les anglophones atteints de la sclérose en plaques ont désormais leur propre association. En effet, la toute première association anglophone à but non-lucratif se consacre à la cause de la sclérose en plaques, *The multiple sclerosis english branch 2000*, vient de voir le jour en Estrie.

À cet égard, une cérémonie visant à inaugurer cette nouvelle association qui se dit bilingue se déroulait hier après-midi à l'Hôtel Delta de Sherbrooke en présence des Monique Gagnon-Tremblay et David Price, respectivement députés de Saint-François et de Compton-Stanstead.

La présidente de cette nouvelle association, Lee Aulis, a tenu à mentionner que *The multiple sclerosis english branch 2000* travaillerait en étroite collaboration avec l'Association de la sclérose en plaques de l'Estrie.

«À partir de maintenant, nous serons capables de travailler de façon séparée en tant qu'associations mais en étroite collaboration afin d'aider les gens dans le besoin», a-t-elle déclaré.



Pour inaugurer la première association anglophone à but non-lucratif vouée à la sclérose en plaques au Québec, *The multiple sclerosis english branch 2000*, Lee Aulis, présidente de cette association, David Price, député de Compton-Stanstead ainsi que Monique Gagnon-Tremblay, députée de Saint-François, ont effectué la traditionnelle coupe du ruban d'honneur sous l'oeil attentif de Jocelyne Frenette et Samir Jarjoura, respectivement coordonnatrice et directeur à la Clinique de sclérose en plaques du CUSE de Fleurimont, et de Guylaine Lemelin, coordonnatrice de l'Association des sourds de l'Estrie.

Appelés à prononcer quelques mots lors de cette cérémonie bien spéciale qui réunissait quelques membres de la nouvelle association, les docteurs Albert Lamontagne et Samir Jarjoura, respectivement directeur du Service de neurologie et directeur de la Clinique de sclérose en plaques au CUSE de Fleurimont, ont exprimé leur joie face à la venue de cette nouvelle association.

«Plus de 600 personnes sont atteintes de la maladie seulement dans la région des Cantons de l'Est. La région présente une incidence très élevée de sclérose en plaques. Il y a quelques années, il n'y avait pratiquement pas de traitement pour ces gens alors que maintenant, quatre traitements sont accessibles et apportent des solutions», précisait le Dr Albert Lamontagne.

Pour sa part, Monique Gagnon-Tremblay a souligné qu'elle était particulièrement consciente de l'importance d'une telle association puisqu'elle a elle-même eu l'occasion de côtoyer une personne atteinte de la maladie. «Ma nièce était atteinte de la sclérose en plaques, je peux donc comprendre ce qu'est la maladie.»

Actualité en bref

Un geste de désespoir près du mont Echo

Sherbrooke (CP) - Les policiers de la Sûreté du Québec ont découvert hier après-midi, dans le secteur du mont Echo, le corps d'un homme de 50 ans demeurant à Rock Forest. Le malheureux a vraisemblablement mis fin à sa vie.

Les recherches dans le but de le retrouver avaient commencé vendredi dans ce secteur du Canton de Sutton. Ses proches étaient sans nouvelles de lui depuis quelques jours.

On avait levé les recherches pour la fin de semaine dans le but de les reprendre hier matin. Une quinzaine de policiers de la SQ, dont des spécialistes de la recherche en forêt, étaient sur place.

Deux policiers ont découvert son corps en début d'après-midi. Le geste de désespoir faisait peu de doute, car l'homme aurait laissé une lettre expliquant son désespoir.

La patrouille en duo se poursuit

Sherbrooke (PB) - Les problèmes de communication se sont encore faits nombreux au Service de police de la région sherbrookoise, si bien que le mot d'ordre est toujours la patrouille en duo.

Vendredi dernier, la Ville de Sherbrooke croyait pourtant avoir réglé le problème de communication, qui semblait résulter d'un bris dans le câble reliant les deux tours de transmission.

Une rencontre entre le syndicat des policiers, la Ville de Sherbrooke et des représentants de la CSST hier après-midi devait permettre de trouver rapidement des solutions au problème qui se fait de plus en plus persistant.

«M. Miller, de la CSST, a passé la fin de semaine dans les voitures de patrouille, à écouter ce qui se passait sur les ondes, alors le dossier pourrait évoluer très rapidement», croit par ailleurs Nelson Cloutier, vice-président de l'Association des policiers.

Entre-temps, les alternatives qui avaient été envisagées, à savoir la patrouille en duo et l'utilisation de téléphones cellulaires sont toujours en vigueur.

La qualité de l'eau des plages

Sherbrooke (PB) - La qualité de l'eau des plages de la région estrienne se situe de bonne à excellente, selon le dernier échantillonnage du ministère de l'Environnement effectué la semaine dernière.

- Lac-des-Araignées (Frontenac): excellente
- O.T.J. (Lac-Mégantic): excellente
- Baie-des-Sables (Lac-Mégantic): excellente
- Pointe Merry, partie Est (Magog): bonne
- Pointe Merry, partie Ouest (Magog): excellente
- Des Cantons (Canton de Magog): excellente
- Camping Lac-d'Argent (Stukely): excellente
- Camping Leroux (Stukely): excellente
- Lac Trousers (Saint-Étienne-de-Bolton): excellente
- Plage municipale de Deauville: bonne
- Camping Carrefour-des-Campeurs (Potton): bonne
- Plage municipale de Potton: bonne
- Domaine du Lac-Libby (Saint-Étienne-de-Bolton): excellente

On classe chacune des plages au moyen d'une lettre. La cote A est synonyme d'une excellente qualité, la lettre B signifie une bonne qualité tandis que les cotes C et D sont attribuées respectivement lorsque la qualité est médiocre ou lorsque les eaux sont polluées.

La qualité des eaux de baignade pourra être connue en téléphonant au numéro sans frais 1-800-561-1616 ou encore en consultant le site Internet du ministère de l'Environnement à l'adresse <http://www.mef.gouv.qc.ca>.

Cité aux assises pour tentative de meurtre

Sherbrooke - Guy Boucher, âgé de 33 ans, a été cité aux assises pour répondre d'une tentative de meurtre envers Jacques Beaudette en usant d'une arme à feu le 18 avril, à Richmond.

Il a subi son enquête préliminaire hier devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

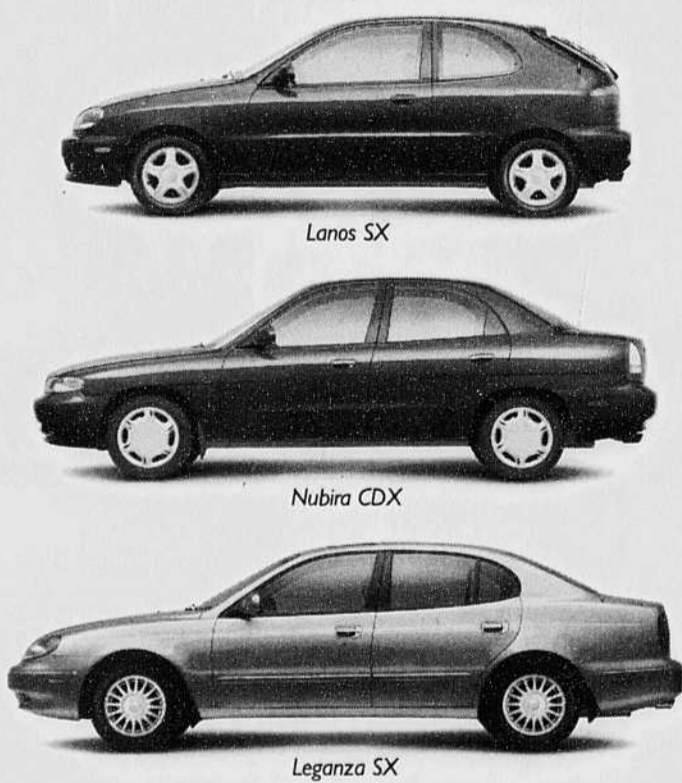
Boucher sera aussi jugé sur d'autres chefs de possession d'une arme dans un dessin dangereux, décharge d'une arme à feu dans l'intention de mettre en danger la vie de Beaudette, voies de fait en utilisant une arme ainsi que de méfait à une camionnette.

On ne peut publier de résumé de la preuve à cette étape à cause d'une ordonnance obtenue par son avocate Christiane Filteau.

Le ministère public était représenté à l'audition par Me Pierre Proulx.

Boucher devra se présenter devant la Cour d'assises le 8 septembre pour connaître la date de son procès sur ces cinq chefs.

QUI VOUS OFFRE LA CHANCE DE ROULER PENDANT 142 JOURS ?



C'EST NOUS. DAEWOO.

Participez au « Concours Essai de route Daewoo » et courrez la chance de gagner un essai de route de 142 jours au volant d'une Lanos, d'une Nubira ou d'une Leganza. En tout, 30 voitures prendront la route. Appelez-nous dès aujourd'hui et vous serez aussi admissible au tirage d'une berline Lanos SX toute neuve de Daewoo. Faites vite ! Il y a de nouveaux gagnants à tous les jours. Soyez à l'écoute de « Salut Bonjour ! » sur les ondes du réseau TVA pour savoir si vous êtes un heureux chanceux. Le concours se termine le 2 juillet 1999 et les essais de route le 30 novembre 1999. Aucun achat requis. Pour tous les règlements, rendez visite à votre concessionnaire Daewoo ou écrivez-nous à : « Concours Essai de route Daewoo », C.P. 220, Gormley, Ontario L0H 1G0.

POUR PARTICIPER, COMPOSEZ SANS FRAIS LE : 1 877 535-8555.



Les assurances sont fournies par



DAEWOO

« Concours Essai de route Daewoo ». Vous devez avoir 18 ans et plus et vous qualifier aux yeux de la compagnie d'assurances responsable de cette promotion. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Vous devez avoir un téléphone de type touchtone. Une seule personne peut participer par maisonnée. Aucun achat requis. Valeur approximative de chaque location : 6 000 \$ à 7 400 \$. Valeur approximative du grand prix : 16 700 \$. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

EAU POTABLE

Weedon

Veillez prendre note que les résidents de Weedon, secteur Fontainebleau, n'auront plus besoin de faire bouillir leur eau.

Faute de travaux majeurs

L'été sera long pour certains cols bleus

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke n'est pas en mesure cette année de garantir à ses cols bleus saisonniers qu'ils seront actifs assez longtemps pour être éligibles aux prestations de l'assurance-emploi au terme de leur période de travail.

Quelques cas semblables surviennent chaque automne, ils seront cependant plus nombreux cette année en raison de l'importante baisse des dépenses d'immobilisation de la municipalité.

Après les années fastes alimentées par le programme d'infrastructures Canada-Québec, les budgets ont fondu. La Ville de Sherbrooke a réduit de plus de 6 000 000 \$ ses dépenses d'immobilisation.

Au chapitre de la voirie municipale, la Ville annonçait des investissements de 7 705 000 \$

dans son programme triennal 1998-1999-2000, montant qui a été ramené à 2 333 800 \$ lors de l'adoption du budget en novembre dernier.

Cette somme est deux fois moindre que la moyenne des investissements des cinq dernières années pour le maintien de la qualité des rues.

Vingt projets majeurs ont été réalisés par les cols bleus l'été dernier. Seulement six seront mis en chantier d'ici l'automne.

Bien que les 200 cols bleus permanents et temporaires soient actuellement au travail, la saison sera écourtée pour plusieurs d'entre eux.

«Nous ne pouvons fournir de chiffres précis pour l'instant, il semble malheureusement acquis que les cols bleus ne pourront pas tous rencontrer les normes de l'assurance-emploi», confirme le directeur du Service de planification et des travaux publics, Guy Labbé.

Selon la norme appliquée actuellement par le gouvernement fédéral sur le territoire de

Sherbrooke, norme qui fluctue avec le taux de chômage, un minimum de 560 heures en emploi est requis pour toucher des prestations d'assurance-emploi, soit l'équivalent de 14 semaines de travail.

La Ville a rappelé en priorité des cols bleus pour l'ouverture des parcs en début de saison. L'embauche d'étudiants a été retardée.

Le syndicat garde confiance

Le président du syndicat des cols bleus, Guy Corriveau, admet que la situation n'est pas rose.

«Ce n'est vraiment pas une saison pour sauter au plafond. Nous sommes dans une période creuse qui, nous dit-on du côté de la direction, ne devrait pas perdurer. J'ai d'autre part espoir que quelques autres chantiers viennent s'ajouter au cours de l'été ce qui allongerait la période de travail de nos membres», dit le porte-parole syndical.

Selon M. Corriveau, les cols bleus ont connu pire au début des années 1990.

«La Ville avait alors accepté de signer une lettre d'intention qui l'engageait à reprendre à son service les cols bleus qui trouveraient un emploi de dépannage ailleurs. Finalement, les effets du ralentissement avaient été moindres que ceux anticipés. C'est ce qui ce m'amène à penser que la fin de la saison ne sera peut-être pas aussi pénible que ce que nous craignons»,

estime le président des cols bleus.

Planification plus serrée

La baisse significative des budgets d'immobilisation a forcé la Ville à resserrer ses critères d'intervention.

«Nous entreprendrons moins de travaux de reconstruction de rues et, à part quelques exceptions, nous limiterons nos actions à des travaux de surface. Il n'y aura pas de dégradation des rues et des infrastructures souterraines en autant que cette période d'austérité ne se prolonge pas durant 10 ans», signale le directeur des Travaux publics.

Les citoyens ne doivent pas s'attendre à la construction de nouveaux trottoirs, à moins de vivre à proximité d'une école. La priorité est accordée aux aménagements des corridors scolaires.

«Comme toutes les autres divisions de la Ville, le Service de planification et des travaux publics consacre des sommes appréciables cette année au développement informatique. Comme ces investissements ne sont pas récurrents, l'enveloppe disponible pour la réfection de rues reviendra à la normale», dit Guy Labbé.



Collision imagée...

Un accident inusité est survenu hier matin, lorsqu'une voiture a reculé dans la devanture du commerce Imagerie digitale, face à la Crémérie et au restaurant PFK, rue King Ouest à Sherbrooke. Le couple de personnes âgées qui prenait place dans l'automobile n'a pas subi de blessures.

Photo Yves Bolduc

L'affaire des biogaz

La cause ne sera pas entendue avant janvier

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les auditions pour le recours collectif et les recours individuels des citoyens de Fleurimont contre la Ville de Sherbrooke pour dommages et perte de valeur de leur propriété, à la suite des problèmes de biogaz en provenance du lieu d'enfouissement sanitaire, n'auront pas lieu avant le mois de janvier.

«Je prévois le mois de janvier pour l'ensemble du dossier», indique l'avocat des quelque 600 propriétaires du Développement Dubreuil, François Gérin.

À la suite du plaidoyer de la Ville de Sherbrooke, qui a soutenu en avril devant la Cour supérieure que les dommages sont hypothétiques et réclamé le rejet du recours collectif, la partie demanderesse a préparé une réponse et est actuellement à finaliser le rapport d'expertise pour la question des dommages. Le rapport d'expertise sur la responsabilité de la Ville est déjà complété.

«Il est évident qu'il y a un dommage important à l'ensemble des résidences du secteur», dit M. Gérin, ajoutant que «la responsabilité de la Ville est évidente».

Les citoyens du Développement Dubreuil ont déposé en décembre 1998 un recours collectif de 17 millions \$, de même que 70 actions individuelles, contre la Ville de Sherbrooke à la suite de la «crise» des biogaz entre septembre 1997 et mars 1998. Durant cette période, une centaine de ménages ont dû être évacués à une ou à plusieurs reprises en raison de la présence de biogaz - dont du méthane (un gaz potentiellement explosif) - dans le sous-sol de leur quartier et dans leurs résidences.

Depuis, la Ville de Sherbrooke, qui est propriétaire du lieu d'enfouissement sanitaire, a investi 5 millions \$ pour le captage et le brûlage des biogaz, de même que pour une ligne de sécurisation entre la zone des déchets et le secteur résidentiel.

En décembre dernier, la Ville de Fleurimont (qui n'est pas impliquée dans le recours collectif) s'est adressée au ministère de l'Environnement pour

demande une révocation partielle du certificat d'exploitation de la Ville de Sherbrooke pour son lieu d'enfouissement.

Dans cette requête, à laquelle le MEF n'a pas encore répondu, Fleurimont fait valoir qu'une partie du dépotier est située trop près d'une zone habitée et que les maisons étaient là avant sa mise en exploitation.

En mai dernier, une cinquantaine de résidents du quartier ont manifesté pour réclamer la fermeture du lieu d'enfouissement.

VENTE
vêtements
DE SAISON

20 à 50%

sur toute la marchandise de saison

Boutique
Lainages Écossais

1446, rue Wellington Sud 821-2492
Sherbrooke

10\$ DÉPÔT
COMPTANT
TRANSPORT et PRÉPARATION
INCLUS



ACCENT 1999

169\$ /mois*



TIBURON 1999

270\$ /mois*

HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km

Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km

HYUNDAI
SHERBROOKE



(819) 562-1700
800 691-9841

4242, boul. Bourque

ROCK FOREST

Location de 48 mois, 18 000 km par année, 10¢ de km excédentaire. Sous réserve de l'approbation du crédit. Taxes en sus. Offre d'une durée limitée.

À ne pas manquer!

La programmation complète des festivités de la Fête du Canada à Sherbrooke dans La Tribune de demain.

Le 1er juillet
FÊTONS NOTRE PAYS!

en collaboration avec



Ville de
Sherbrooke



Opinions

EDITORIAL

La renaissance d'un centre-ville



Jacques PRONOVOST

La gestation peut parfois être longue. Mais il semble bien cette fois que nous assisterons à la renaissance du centre-ville de Sherbrooke dans les prochaines années.

L'annonce de la construction de 50 nouveaux logements sur la rue Wellington nord, visant particulièrement les jeunes, peut paraître banale en soi. On peut et on doit la voir aussi comme le signal attendu de la revitalisation de ce quartier très commercial.

Revitalisation implique le concept de vie, d'ambiance, de mouvement. Si les boutiques, institutions et autres commerces de service créent une partie de cette ambiance et de ce dynamisme, l'établissement de résidents et même, à priori, la confiance renouvelée de promoteurs immobiliers de ce type de logements, sont symptomatiques du renouveau qui se produit dans ce coin de la ville.

La venue de Loblaw's sur la rue des Grandes Fourches, l'établissement déjà assuré du Centre de développement des technologies de l'information, la relance du projet d'habitations à l'ancienne usine Kayser, se produisent simultanément parce que la confiance est revenue avec la volonté et les actions des gens du centre-ville ainsi que des élus municipaux.

Voilà ce que l'établissement de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke aurait pu créer il y a déjà six ans. Mené sous l'ex-maire Paul Gervais, le projet était très sérieux et aurait eu ces retombées positives pour ce secteur. Les orientations et les décisions furent différentes et comblaient alors les visées de l'Université qui préférerait construire sur le campus existant. Ce qui fut bénéfique pour l'une fut malheureux pour l'autre.

De tels projets ne naissent pas chaque jour. Il a donc fallu attendre longtemps avant que d'autres initiatives telle l'implantation du Centre de développement des technologies de l'information ne relancent la relance. Des années difficiles où il a fallu beaucoup de détermination et de patience aux commerçants pour y demeurer et se convaincre de la faisabilité de cette renaissance.

Le centre-ville de Sherbrooke est voué à un bel avenir. Il lui fallait trouver sa nouvelle niche, se refaire une image et une beauté, se donner une nouvelle orientation. C'est ce qui est en voie de se concrétiser. La disparition des marquises a redonné à Wellington nord un visage plus ouvert, plus accueillant... ce qui n'est certainement pas étranger au projet de logements annoncé samedi.

La rénovation du théâtre Granada, son acquisition par la SIDAC et la vitalité qu'il a retrouvée apporte une vie nouvelle au secteur, tout comme le travail des gens de

la Société d'histoire et du Musée des Beaux-Arts provoque une circulation différente. L'arrivée du pavillon d'hôtellerie de la CSRS amène une clientèle plus jeune et plus assidue, comme ce sera le cas avec l'implantation d'entreprises de pointe au CDTI. Loblaw's participera à cette nouvelle vigueur économique.

Énumérer l'apport de chacun, notamment celle de la Maison du cinéma ou encore de la SIDAC et de la Corporation du centre-ville, notamment par l'organisation des festivités qui s'amorceront bientôt, serait leur rendre hommage mais passer sous silence les petits gestes parfois méconnus qui, comme les grands, contribuent à l'édification d'une nouvelle image et d'une vitalité retrouvée.

Cette renaissance n'en est encore qu'aux premiers balbutiements. Les sceptiques craindront que ces efforts ne portent pas les fruits escomptés. Mais les bases sont là, solides, historiques, humaines pour qu'enfin le centre de la ville retrouve toutes ses lettres de noblesse. Il faut maintenant la force des convictions et des rêves de ceux qui ont à coeur son développement pour que l'action ne s'arrête plus et que, dans quelques années, les Sherbrookoises du centre, mais aussi tous les Sherbrookoises de la grande région métropolitaine qu'est devenue l'agglomération, proclament leur fierté face à ce patrimoine revitalisé.

LETTRE OUVERTE

Donnez-moi de l'oxygène

De juin 98 à juin 99, ma mère, victime d'une grave maladie pulmonaire, a fait la navette entre deux centres d'hébergement et trois hôpitaux de Sherbrooke.

Partout autour d'elle, du personnel attentif mais exténué. Ici une infirmière cernée jusqu'aux joues, là un brancardier à bout de souffle: les deux au travail depuis le matin et il est près de minuit. Plus tard, une préposée à la course cherchera à rassurer un vieillard qui n'arrête pas de pleurer tout en surveillant du coin de l'oeil une grand-mère qui cherche toujours sa chambre. Là un infirmier lavera à la chaîne des personnes en perte d'autonomie. Suit. Un autre. Next.

Partout autour de ma mère, ça tourne vite. Ça roule. Ça se dépêche. Pas le temps de s'arrêter, de souffler, de calmer les angoisses qui montent. Trop à faire, si peu de temps pour la compas-

sion. Une réflexion de maman: «Si les garde-malades tombent malades, qui c'est qui va prendre soin de nous autres?» Une phrase qui en dit long sur l'état actuel des troupes. Voilà pourquoi je tiens à dire publiquement ma solidarité au personnel du réseau de la santé.

S'il vous reste encore assez d'énergie, c'est à la lutte pour de meilleures conditions de travail que vous devez le consacrer. Tenez fièrement vos pancartes. Criez bien fort vos slogans. Chaque automobiliste vous accompagne d'un coup de klaxon.

Après tout, la population aussi profitera d'une amélioration de vos conditions de travail.

Bip! Bip! Pout! Pout!

Pierrette Denault Sherbrooke

Renseignements personnels

Lettre à M. André Caillé, pdg Hydro-Québec

Je suis outrée de constater à quel point Hydro-Québec bafoue les droits des citoyens québécois. Alors que j'étais menacée d'une interruption de service, le préposé au recouvrement à Hydro refusait de prendre un arrangement avec moi pour le paiement du compte de mon conjoint, sous prétexte que je ne voulais pas lui fournir le numéro d'assurance sociale de celui-ci.

Selon la loi, ce numéro est considéré comme confidentiel, seul le ministre du Revenu et mon employeur sont en droit de l'exiger, et ce pour des raisons liées à la protection des renseignements personnels. Toutefois, j'ai appris plus tard qu'au Québec, la Régie de l'Énergie, selon l'article 634, permet à Hydro-Québec de le demander à ses abonnés.

À quoi sert la Loi sur les protections des renseignements personnels si une entreprise comme Hydro-Québec peut obtenir ces renseignements sans offrir de garantie de leur confidentialité?

D'autre part, ma confiance en Hydro-Québec est ébranlée, pour ne pas

dire inexistante depuis que j'ai constaté la façon cavalière dont ils ont agi avec les citoyens du Val-Saint-François et l'illégalité des actions concernant la ligne Hertel-des-Cantons.

Il y a quelques semaines, un ministre s'est vu obliger de démissionner parce qu'il y a eu des fuites de renseignements personnels à son ministère. Hydro-Québec semble se permettre beaucoup plus que nos élus.

Aussi, je considère que mes droits et libertés sont atteints car ce renseignement ne m'a été demandé que lorsque mon statut social s'est vu diminuer (faible revenu) et que je me trouvais dans l'impossibilité de payer une facture en un seul versement.

Je me demande combien de membres de l'Assemblée nationale ont donné ce renseignement à Hydro. Nous sommes protégés par des lois mais il y en a toujours une pour les contredire.

Je persiste à refuser de fournir ce numéro d'assurance sociale à une entreprise qui n'est pas mon employeur, ni le gouvernement du Québec car Hydro-Québec ne figurait pas sur mon dernier bulletin de vote.

Anne Pochat

Le fait accompli

Je veux bien, moi, que des étrangers viennent faire du "business" à Sherbrooke. Mais je trouvais que la nouvelle rue des Grandes Fourches mettait bien en évidence une partie de la St-François près de l'Île-aux-Fesses. Par contre, l'odieuse Promenade-Des-Grandes-Fourches avait définitivement bloqué un éventuel accès des berges au public. Dommage!

Je rêvais qu'un projet sensé, à l'heure où Montréal et Québec, et plus près de nous Granby, s'activent à revaloriser leurs cours d'eau, finirait par effleurer l'esprit des gens compétents (sic) de l'hôtel de ville. Ainsi l'infâme serait démolie. Mais, les intérêts économiques vous savez!? Oui on sait!

Comment Loblaw's pourra-t-il occuper cet espace sans tuer le peu de beauté qu'offre le centre-ville? Et comment Loblaw's sera-t-il un apport

économique ou social valable? Il est évident que ces questions ont été traitées rapidement par les seuls gens intéressés.

Eh bien! Messieurs les "big shot" prenez donc cette boutade: aussi bien bloquer la vue à ce dépotoir qu'est la St-François, la deuxième plus polluée au Québec après la Yamaska, et mettre du beau béton et de la belle ferraille à la place.

Comme exemple de développement économique et de dynamique millénaire, j'aurais beaucoup de difficultés à faire pire, et je chargerai moins cher.

Comment allons-nous déposer toute cette incompétence, ces ego, qui stagnent, et se succèdent à l'hôtel de ville?

Guy Robert

PAULINE MARDIS ALIAS JEAN ROCHON OU JEAN ROCHON ALIAS PAULINE MARDIS...



OPINION

Le mont Saint-Joseph en perdition?

Madame Colette Lafrance,

J'ai lu attentivement l'article que vous avez fait publier dans La Tribune libre, le 12 juin dernier. Quelques mois après mon arrivée, en tant que gardien du sanctuaire du mont Saint-Joseph, je me suis fait un devoir de connaître son histoire. Je ne doute aucunement de la pertinence de ce lieu qui a été témoin de grandes bénédictions sur la région.

Par contre, je ne vois pas une situation catastrophique face à la signature du protocole d'entente entre la Corporation archiépiscopale du diocèse de Sherbrooke et le ministère de l'Environnement et de la Faune. Le comité du mont Saint-Joseph, après avoir pris connaissance du protocole d'entente, a voté à l'unanimité la signature du contrat.

Dans l'article, vous accusez l'évêque de vouloir «raser cet humble sanctuaire». Je peux vous dire, Madame Lafrance, que Monseigneur Gaumond et son représentant, M. Paul-Émile Paré, ont été très attentifs à préserver le caractère religieux du sanctuaire. Le protocole d'entente maintient la propriété de la chapelle à la Corporation diocésaine, laisse en place la statue de saint Joseph et le calvaire et engage le ministère à construire un abri qui pourrait être utilisé par les pèlerins en priorité lors des célébrations liturgiques. Le ministère s'engage à aménager au sommet de la montagne, les commodités qu'on s'attend de retrouver dans les endroits publics: entretien de la route, bancs, toilettes. Ce sera même une amélioration. Une surveillance sera assurée. Vous savez qu'il y a déjà eu du vandalisme. Présentement, le

Mont-Saint-Joseph est un lieu touristique de plus en plus fréquenté. Ce genre d'actes pourraient être plus fréquents et une surveillance s'impose. Dans cette entente, le ministère donnera priorité aux offices religieux en juillet et août et tout se déroulera comme par les années passées.

Quelques gens m'ont parlé qu'ils ne pourraient plus prier au mont Saint-Joseph car il vient d'être profané en devenant la propriété du ministère de l'Environnement et de la Faune. C'est d'ailleurs les propos que vous utilisez dans votre article: «De la bénédiction à la profanation de notre patrimoine religieux». En me rappelant l'histoire de la France où la majorité des églises ont été étagées au début du siècle, je verrais mal les Français penser de cette façon. Ils continuent d'aller prier dans les églises de l'État et le nom de Dieu est proclamé, l'Eucharistie est célébrée avec ferveur et, présentement, en France, il y a une croissance remarquable dans la pratique

religieuse et de nouvelles communautés religieuses florissantes surgissent. Aussi, je me rappelle que Jésus avait l'habitude d'aller prier au mont des Oliviers, un endroit qui n'était pas considéré comme religieux et sa prière était très agréable à Dieu. Pourquoi notre prière n'aurait-elle plus sa faveur? Pourquoi saint Joseph n'écouterait-il plus la supplication des pèlerins?

En tant que gardien du sanctuaire, je peux vous assurer que les offices religieux auront lieu les dimanches après-midi à 15 heures tant que se présenteront les pèlerins. Il y aura même possibilité de revitaliser ce centre religieux. La chapelle sera réparée. Un comité mixte sera mis sur pied pour voir à ce que le protocole d'entente soit respecté. J'invite donc la population à venir prier au mont Saint-Joseph. Vous serez très bien accueilli et vous pourrez prier en paix.

Guy Giroux, prêtre Gardien du Sanctuaire

Feuilleton paroissial

Lorsque vous entrez dans l'église en fin de semaine, 10 ou 15 minutes avant la célébration de la messe, qu'est-ce que l'on voit? 80% de l'assistance est à lire le feuilleton paroissial. Cela semble plus important que Celui qui nous reçoit dans sa demeure. Les remerciements à tous ses bienfaits sont secondaires.

Imaginez que vous acceptez après plusieurs semaines d'absences d'aller dîner chez votre mère. En arrivant, vous prenez place dans un fauteuil

face à votre mère, vous prenez un journal et vous lisez. Pauvre maman, elle est toute triste. Il est de même dans l'église. Ce Dieu qui a donné sa vie pour vous est là devant vous et vous lisez. Quelle reconnaissance!

Le feuilleton paroissial devrait être disponible à l'assistance à la messe qu'après la messe. L'église est un lieu de prières, non une salle de lecture.

Jean Klou Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cuesteau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Offensive en faveur du lait cru

□ La famille Langlois, de Windsor, monte aux barricades avec plusieurs appuis

Claude PLANTE

Windsor

Le système de production et de distribution du lait est à revoir. Toute cette industrie pourrait augmenter ses bénéfices en adoptant la vente du lait cru.

La famille Langlois, de Windsor, monte aux barricades pour demander qu'on la laisse vendre à sa clientèle du lait cru comme c'était le cas avant l'amende imposée en 1997 par le MA-PAQ.

Un mouvement de soutien demande que les intervenants dans ce domaine viennent s'expliquer et défendent leur point de vue. Actuellement, l'industrie laitière se trouve pieds et mains liés, estime-t-on.

Hier, en conférence de presse se déroulant dans la maison familiale de Gérard Langlois, le débat a monté d'un cran avec l'appui du psychiatre Pierre Mailloux, animateur bien connu de l'émission radiophonique *Un Psy à l'écoute* (CHLT 630).

«Il n'y a aucune raison de nos jours pour qu'on n'autorise pas la vente du lait directement à la ferme, mentionne le coloré psychiatre qui est aussi propriétaire de la "seule ferme expérimentale privée au Québec"».

«Pourquoi continue-t-on à pasteuriser le lait? C'était à l'époque contre la brucellose. Cette maladie infectieuse a été éliminée au Canada. La pasteurisation ne sert aujourd'hui qu'au contrôle des producteurs malpropres. Il faut dire, il y a encore des salauds dans ce domaine. Mais on pourrait remplacer cela par

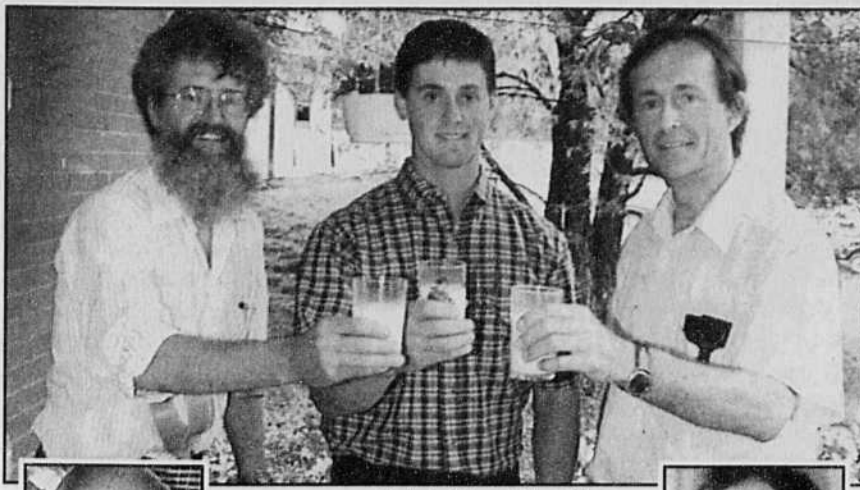


Photo La Tribune, Claude Plante

La famille Langlois de Windsor et d'autres partenaires demandent qu'on leur laisse vendre du lait cru directement à la ferme. On voit ici le Dr Pierre Mailloux, Claude Langlois et le Dr Carol Vachon. À gauche, Bertrand Demers; à droite, Ghislain Roy.



des contrôles directement à la ferme.»

«Avec l'homogénéisation, on détruit le lait. Il perd tout ce qu'il a au départ. On a aussi découvert qu'il y a du bon gras dans le lait.»

Amende de 5000 \$

Toute cette histoire a débuté en 1997. Trois personnes de la région de Windsor déclarent avoir été malades après avoir consommé du lait provenant de la ferme en question. Le ministère de l'Agriculture entre en scène et interdit la vente de lait directement du réservoir de la laiterie de la ferme.

On impose par ailleurs une amende de 5000 dollars pour avoir vendu du lait à un inspecteur, a raconté Claude Langlois, porte-parole de la famille. La ferme produit présentement des veaux... de lait, n'ayant plus de quota de production depuis 1996.

«Nous n'avons pas l'intention de payer cette amende. On est loin d'un problème de contamination. C'est pour avoir vendu du lait cru à un inspecteur», souligne M. Langlois.

Il ajoute qu'un fonctionnaire affecté à leur dossier lui a déjà dit qu'aucun producteur laitier au Québec vend du lait di-

rectement à la ferme!

Accordant lui aussi son appui inconditionnel en faveur de la vente du lait cru, le consultant et chercheur Carol Vachon mentionne que le rapport d'intoxication produit en 1997 se contredit. La bactérie identifiée ne fait habituellement pas de quartier.

«Seulement trois personnes disent avoir été malades. Des centaines de personnes buvaient de ce lait dans la région de Windsor. Pourquoi n'ont-elles pas toutes été malades de cette bactérie?», s'interroge-t-il.

«Il y a 10 000 producteurs au Québec. Ils vendent tous du lait autour d'eux et en boivent. Si c'était si mauvais que cela, il y aurait bien des centaines de milliers de gens malades.»

Pétition de 350 noms

Plusieurs anciens clients et d'autres producteurs ont donné leur appui à la famille d'agriculteurs, hier lors de la conférence de presse. Bertrand Demers, de Windsor, a soumis une pétition de 350 noms de personnes demandant qu'on permette aux Langlois de vendre du lait légalement. «Mes enfants et mes petits-enfants ont été élevés au lait cru. Tout le monde est en pleine forme», a-t-il lancé.

Ghislain Roy, un producteur de Val-Joli, a aussi présenté son point de vue. Il fait ressortir une sérieuse contradiction au sein de l'appareil gouvernemental. «D'un côté, on nous dit qu'il est illégal de vendre du lait cru, relate l'agriculteur. Mais quand je fais mes impôts, on me dit qu'il faut déclarer les revenus de la vente du lait cru.»

«Je ne comprends pas. C'est illégal, mais il faut que je le déclare (!?)...»

Serge Cossette à la barre de l'information à Télé 7

Sherbrooke

C'est M. Serge Cossette qui, à compter du 12 juillet prochain, occupera le poste de directeur de l'information à Télé 7 en remplacement de M. Yves Bellavance qui a quitté cette fonction il y a un peu plus d'un mois.

M. Cossette n'est pas un néophyte dans le domaine de l'information puisqu'il possède une expérience de près de 25 ans dans le secteur des communications et de la télévision.

Jusqu'à tout récemment, il était directeur de l'information et de la programmation au réseau NTR, la radio de la Presse canadienne, la plus importante agence de presse au Canada.

En outre, M. Cossette a occupé différentes fonctions en information durant une dizaine d'années alors qu'il était à l'emploi de Radio-Nord, en Abitibi.

Selon le directeur général de Télé 7, André Larocque, l'expérience de Serge Cossette conjuguée au talent de l'équipe des nouvelles de la station permettront à Télé 7 de maintenir, voire d'accroître, son leadership dans le secteur de l'information en Estrie.

C'EST MAGIQUE!

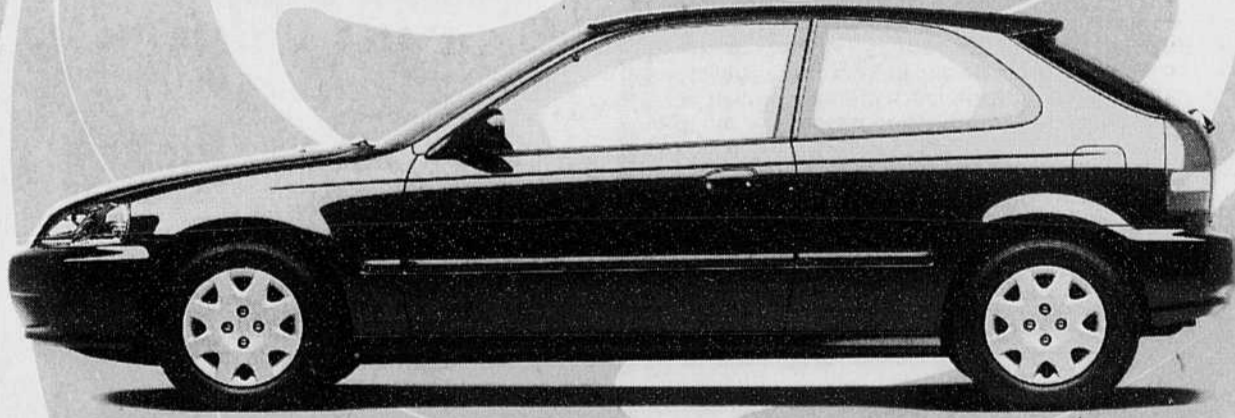
CIVIC ÉDITION SPÉCIALE
238 \$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS
Ou seulement 16 900 \$** à l'achat

- INCLUANT :**
- Air climatisé
 - Serrures électriques
 - Déverrouillage sans clé
 - Poignées de portières harmonisées
 - Et bien plus...



GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM



CIVIC HATCHBACK
188 \$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS
OPTION 0 \$ COMPTANT À 238 \$ PAR MOIS***



VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Édition Spéciale 1999 (modèle EJ651X) ou la Civic hatchback CX 1999 (modèle EJ632X) neuves. Echange ou comptant de 1 450 \$ (Edition Spéciale) ou 2 035 \$ (hatchback), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ (Edition Spéciale) ou 225 \$ (hatchback) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. **P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale à transmission manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. ***Option 0 \$ comptant : versement mensuel de 238 \$ pendant 48 mois pour la Civic hatchback CX (modèle EJ632X). La première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

Plusieurs administrateurs de terrain de golf de la région ont lâché un ouff de soulagement, hier matin, en voyant la pluie tomber. Plusieurs allées étaient passées du vert au jaune en raison du manque de pluie.

Imacom-Daquerre, Christian Landry



Une pluie providentielle pour les terrains de golf

«Nous étions rendus à un golf style Arizona», reconnaît un responsable

Claude PLANTE
Sherbrooke

début de semaine, après une fin de semaine de beau temps. Aujourd'hui (hier), nous recevons un petit groupe, mais le lundi n'est pas une journée achalandée.»

Danse de la pluie

Dans la région d'Orford, on pensait aussi à faire la danse de la pluie, tellement la terre réclamait de l'eau. «Nous avons arrosé nos verts et nos départs. C'est ce qu'il y a de plus important», note Pierre Bourdage, directeur du Club de golf Orford.

«Cette pluie-là, il nous la fallait. Mais la pluie forte, ce n'est pas l'idéal. Quand la terre est trop sèche et qu'il pleut très fort, ça s'écoule. Là, il pleut depuis hier soir (dimanche) et le terrain commence à boire.»

«Avant-midi, des gens ont joué, mais on a fermé le terrain pour ne pas l'abîmer. C'est certains que les clients remarquaient que les terrains sont brûlés un peu. Mais j'ai vu des terrains où les allées étaient jaunes même si ils étaient équipés systèmes d'arrosage.»

Selon les météorologues, la pluie devrait se poursuivre aujourd'hui

pour un dégagement au cours des prochains jours.

Au Club de golf Venise, dans le Canton de Magog, on a craint le pire la semaine dernière, mais le système d'arrosage a tenu le coup, constate Jean-Pierre Côté, coordonnateur.

«Nous devons arroser deux fois par jour, mais on voyait que l'eau était tout de suite absorbée. Il y a eu trois jours très secs la semaine dernière et le terrain était sur le bord de nous échapper. Mais heureusement, les terrains sont restés verts.»

«Cette pluie va nous aider. C'est de l'or. Comme nous coupons l'herbe à tous les jours, le gazon n'a pas beaucoup de profondeur pour retenir l'eau.»

S'il faut en croire M. Côté, la saison s'annonce excellente, compte tenu du beau temps observé depuis plusieurs semaines. «On peut dire que ça a commencé lentement, mais présentement nous avons des journées bien remplies.»

«Les gens arrivent très tôt. Des fois, dès 6h le matin. Comme nous avons deux terrains, nous pouvons accommoder plusieurs joueurs.»

On bouge

AU PARC BLANCHARD

Moi j'y participe



Je suis contente de profiter de cette activité. Je sais que c'est bon pour ma santé et seule, je ne fais pas d'exercice. C'est tellement plus motivant en groupe. C'est «l'un» que Le Végétarien soit sur place pour nous offrir une collation santé.

Gaby Toulouse

TOUS LES MERCREDIS

- VÉLO ► MARCHE
- CANOT ► KAYAK
- PÉDALO

INTERPRÉTATION DE LA NATURE

• HORAIRE •

10 h Départ du chalet d'accueil : activités de marche et de vélo
 11 h à 12 h Activités nautiques
 12 h Dîner : pique-nique en plein air (apportez votre lunch)
 13 h Activité d'interprétation de la nature
 14 h Les participants peuvent poursuivre des activités libres en après-midi


INSCRIPTION SUR PLACE

VENEZ NOUS VOIR C'EST GRATUIT!

(Des frais de location d'équipements peuvent s'appliquer)

INFORMATION :
 Corporation CHARMES Conseil régional de l'âge d'or
 Chalet d'accueil : 821-5893 Christine Lacroix : 566-7748





Chronique MIC - Estrie

UN ENTREPRENEURSHIP DYNAMIQUE

Diane Lamothe, directrice générale

Tout au long de l'année, je vous ai fait part des programmes et des services offerts par le ministère de l'Industrie et du Commerce pour appuyer vos activités d'innovation, d'exportation, de nouvelles pratiques de gestion, d'embauche et de formation de main-d'œuvre spécialisée. Mais la nouvelle économie ouvre sans cesse de nouveaux marchés, et ils ne sauraient être exploités sans un entrepreneurship dynamique, c'est-à-dire sans la détermination de certaines personnes à se lancer en affaires.

Nourrir l'entrepreneurship

Les bonnes idées et le goût d'entreprendre méritent d'être soutenus et encouragés, car les nouvelles entreprises jouent un rôle fondamental dans la régénération de l'emploi. Ainsi, les entreprises de moins de cinq ans qui étaient toujours en activité en 1994 ont été à l'origine de plus de la moitié des nouveaux emplois pendant cette période. Cependant, plus du quart des entreprises qui démarrent ferment leurs portes après moins de deux ans. Parmi les causes d'échec, on note la méconnaissance des principes de gestion, des tendances du marché et des débouchés commerciaux. Pour contrer ces carences, le MIC et ses partenaires ont conçu et diffusent 17 guides de gestion qui aident les jeunes entreprises à traverser la phase critique du démarrage et à préparer leur croissance. Vous pouvez y parfaire, entre autres, votre gestion financière, votre comptabilité de gestion, votre marketing et votre force de vente. De plus, à l'initiative du MIC, 18 «clubs de dirigeants de jeunes entreprises» ont été mis sur pied dans 16 régions. Ces clubs donnent accès à des sessions de formation, à partir des guides déjà mentionnés, et de l'accompagnement en entreprise par un conseiller professionnel. Ils favorisent également le réseautage, les alliances stratégiques et les partenaires locaux.

Un autre outil de gestion précieux «D'une grande richesse : vous en redemanderez», affirme Jean-François Barbe du Journal *Les Affaires*, est le *Profil des petites entreprises*. Vous pouvez y comparer les résultats de votre PME à ceux d'entreprises du même secteur ou encore vous en servir pour réaliser votre plan d'affaires. Vous le retrouvez sur le site Internet du MIC.

L'entrepris au féminin

Bien que les femmes soient passées du quart au tiers des entrepreneurs et travailleurs autonomes au Québec, entre 1987 et 1997, selon une étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, et bien qu'on reconnaisse qu'elles ont «tendance à mieux réussir» et qu'elles sont plus prudentes en affaires, elles éprouvent toujours de la difficulté à obtenir le financement bancaire nécessaire. Le MIC a donc mis sur pied le Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin pour appuyer celles qui veulent lancer leur entreprise. Il vise à vous favoriser l'accès aux réseaux d'influence, la connaissance du milieu et le maillage entre les réseaux.

Ce ne sont là que quelques-unes des actions du MIC pour encourager et susciter la création et la consolidation de nouvelles entreprises.

Vous pouvez compter sur nous et nos partenaires pour vous aider à concrétiser vos bonnes idées.

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous par

téléphone, (819) 820-3205,

par télécopieur, (819) 820-3966,

ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

diane.lamothe@mic.qc.ca

EN PRIMEUR !

NOKIA 6185

téléphone cellulaire SCP

TRI-MODE

Le 1er téléphone tri-mode sur le marché !

• analogique

• numérique 1,9 MHz

• numérique 800 MHz

- Vibration
- Transmission de données
- Calculatrice - calendrier
- Afficheur
- 200 emplacements mémoire alphanumérique

- Seulement 5 onces avec batterie !
- Agenda
- Réveil
- Seulement 7,9 po cu. !

Nouveauté : 6 forfaits économiques jusqu'à 10¢ la minute

Frais mensuels	Minutes comprises	Temps d'antenne supplémentaire	
29\$	150	25¢/min.	Voici nos forfaits
49\$	400	25¢/min.	
79\$	650	20¢/min.	Mobilité
99\$	800	20¢/min.	
159\$	1 500	15¢/min.	
249\$	2 500	15¢/min.	

199\$*



AUDIOTEC

Grandeur réelle

Centre cellulaire Plus
590, boul. Boivin
Granby
(450) 378-3618

Centre cellulaire Plus
Galeries de Granby
40 Evangéline
Granby
(450) 378-8338

Centre cellulaire Plus
Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise
St-Hyacinthe
(450) 261-8080

Agent agréé
2378 King Ouest
Sherbrooke
(819) 562-9262

